

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00700

Numéro SIREN : 918 739 608

Nom ou dénomination : A.R. CORP

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2023 sous le numéro de dépôt 2856



SAS A.R. CORP

2 IMPASSE DE LUCHE
82170 GRISOLLES

Société inscrite sur la
liste nationale des
Commissaires aux
Comptes, rattachée à
la CRCC de Toulouse

2, rue de la Fraternité
82000 Montauban

Tél : 05.63.91.95.06
Fax : 05.63.91.95.08

eapaudit@orange.fr

SARL au capital de
1.000 €

RCS 813 938 834
MONTAUBAN



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DE
L'APPORT DES TITRES DE LA SARL CLEAN SERVICE PAR ALIX ALLIGIER



➤ **APPORTEUR :**

- ***Alix ALLIGIER***
2 Impasse de Luché
82170 Grisolles

➤ **BENEFICIAIRE :**

SAS A.R CORP
2 Impasse de Luché
82170 Grisolles

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique de la Société par Actions Simplifiée A.R. CORP, le 13 Septembre 2023, nous avons été désigné en qualité de commissaire aux apports dans le cadre de l'apport en nature qu'envisage d'effectuer Alix ALLIGIER à la Société par Actions Simplifiée A.R. CORP, société ayant son siège social au 2 Impasse de Luché 82170 GRISOLLES.

Le montant de l'apport de **37.400 €** a été arrêté dans le contrat d'apport.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée, à vérifier qu'elle correspond au moins au montant de l'augmentation du capital social de la société bénéficiaire de l'apport.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

EN

I- Présentation de l'opération projetée

Alix ALLIGIER, dans le cadre de sa gestion patrimoniale et sociétale, a décidé de faire l'apport en pleine propriété de 17 % des parts sociales qu'elle détient personnellement de la Société À Responsabilité Limité CLEAN SERVICE, société au capital social de 16.769,39 €, sise au 239 Avenue du Danemark 82000 Montauban à la Société par Actions Simplifiée A.R. CORP, société au capital social de 5.000 €, sise au 2 Impasse de Luché 82170 Grisolles.

a) Description de l'apport

Alix ALLIGIER fait l'apport de 187 parts sociales en pleine propriété de la SARL CLEAN SERVICE à SAS A.R. CORP.

L'apport objet du présent rapport constitue un apport pur et simple.

L'apport objet du présent rapport sera enregistré dans les conditions prévues à l'article 810-I du code général des impôts.

Les parties soumettent le contrat d'apport au régime du report d'imposition des plus-values dans les conditions prévues à l'article 150-0 B ter du code général des impôts.

b) Société bénéficiaire de l'apport

A.R. CORP est une Société À Responsabilité Limitée, au capital social de 5.000 € divisé en 5.000 actions de 1 € chacune, dont le siège social est 2 Impasse de Luché 82170 Grisolles, et qui a pour objet :

- L'exercice de fonctions de direction (mandat social) dans toutes sociétés, contrôlées ou non, ayant pour objet des activités industrielles, commerciales, libérales, financières, de services, mobilières ou immobilières ;
- La fourniture des prestations liées à l'animation, au contrôle de gestion et à la direction des entreprises contrôlées ;
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance, de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation, ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- La participation directe, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La société :

- ✓ Est soumise à l'impôt société,
- ✓ A des comptes clos au 30 Septembre de chaque année,
- ✓ A un début d'exploitation le 30 Aout 2022,
- ✓ A pour Présidente Alix ALLIGIER,
- ✓ Le capital social de la société se répartit comme suit :

- Alix ALLIGIER 5.000 actions soit 100 %

EN

c) Société dont les titres sont apportés

CLEAN SERVICE est une Société À Responsabilité Limitée, au capital social de 16.769,39 € divisé en 1100 parts sociales de 15,24 € chacune, dont le siège social est 239 Avenue du Danemark 82000 Montauban, et qui a pour objet en France et dans tous les pays sédentaire ou ambulants :

- L'entreprise de propreté ;
- Le nettoyage industriel et particulier ;
- L'entreprise journalier et mensuel ;
- Le nettoyage et traitement de tous sols, désinfections, vitres, vérandas ;
- La remise en état après travaux ;
- L'intervention après sinistre ;
- L'entretien des espaces verts (gazon, haies...) ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'activité spécifiée ci-dessus ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La société :

- ✓ Est soumise à l'impôt société,
- ✓ A des comptes clos au 30 Septembre de chaque année,
- ✓ A un début d'exploitation le 15 Juin 2007,
- ✓ A pour gérante Alix ALLIGIER,
- ✓ Le capital social de la société se répartit comme suit :

- SAS A.R. CORP	913 parts sociales soit 83 %
- Alix ALLIGIER	187 parts sociales soit 17 %

d) Présentation des comptes de la SARL CLEAN SERVICE

Les principaux chiffres extraits de la situation comptable intermédiaire du 31 Mai 2023 et du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos au 30 Septembre 2022 sont :

EN

BILAN		
ACTIF (en valeur nette et en €)		
	31/05/2023	30/09/2022
Immobilisations corporelles	31.276	5.061
Immobilisations financières	1.580	1.215
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32.856	6.276
Matières premières, approvisionnements	2.700	2.736
Clients et comptes rattachés	71.685	68.107
Autres créances	16.494	5.102
Disponibilités	38.336	12.979
Charges constatées d'avance	1.685	4.454
TOTAL ACTIF CIRCULANT	130.899	93.378
TOTAL DU BILAN ACTIF	163.755	99.654

PASSIF (en valeur nette et en €)		
Capitaux propres (Dont résultat de l'exercice)	80.972 45.947	35.026 (1.159)
Emprunts et dettes assimilées	21.128	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4.723	7.131
Autres dettes	56.932	57.497
TOTAL DES DETTES	82.783	64.628
TOTAL DU BILAN PASSIF	163.755	99.654

COMPTE DE RESULTAT (en valeur nette et en €)		
	31/05/2023 (8 Mois)	30/09/2022 (12 Mois)
Chiffre d'affaires net	248.283	362.862
Subvention d'exploitation reçues	-	-
Autres produits	6	234
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	248.289	363.096
Achats de matières premières	3.607	7.669
Variation de stocks	36	96
Autres achats et charges externes	31.519	63.697
Impôts, taxes et versements assimilés	2.802	5.590
Rémunérations du personnel	140.604	231.071
Charges sociales	17.569	48.711
Dotations aux amortissements	3.985	7.408
Autres charges	2	5
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	200.124	364.247
RESULTAT D'EXPLOITATION	48.165	(1.151)
RESULTAT FINANCIER	(171)	(8)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9.174	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	11.221	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	45.947	(1.159)

II- Appréciation de la valeur des apports

a) Méthodes employées

L'évaluation de la SARL CLEAN SERVICE a été réalisée en utilisant la situation comptable intermédiaire du 31 Mai 2023 et des deux derniers exercices clos au 30 Septembre 2022 et 30 Septembre 2021. Les éléments financiers du 30 Septembre 2023 ont été estimés à partir de la situation comptable intermédiaire du 31 Mai 2023. Les chiffres d'affaires et les excédents bruts d'exploitation de 2021 et 2022 et 2023 ont été pondérés respectivement à 1, 2 et 3.

❖ 1^{ère} Méthode :

- Moyenne pondérée des chiffres d'affaires des trois derniers exercices clos au 30 Septembre 2020, 30 Septembre 2021 et 30 Septembre 2022 majorée d'un coefficient de 48% (estimation moyenne) : 163.160 €
- Minorée de l'actif immobilisé au 31 Mai 2023 32.856 €
- Majorée du montant des capitaux propres au 30 Septembre 2022 35.026 €
- Majorée du résultat provisoire au 30 Septembre 2023 60.000 €

Valeur de la société 225.330 €

em

❖ 2ème Méthode :

- L'excédent brut d'exploitation moyen pondéré sur les trois derniers exercices clos au 30 Septembre 2021, 30 Septembre 2022 et 30 Septembre 2023, majoré d'un coefficient de 4 (estimation moyenne) : 201.178 €
- Minoré de l'actif immobilisé au 31 Mai 2023 32.856 €
- Majoré du montant des capitaux propres au 30 Septembre 2022 35.026 €
- Majoré du résultat provisoire au 30 Septembre 2023 60.000 €

Valeur de la société 263.348 €

La moyenne non pondérée de ces deux méthodes entraine une valorisation globale de la Société À Responsabilité Limitée **CLEAN SERVICE** à **244.339 €**, ramener à **220.000 €** soit une valeur unitaire de la part sociale de **200 €**.

b) Montant global de l'apport

Le contrat d'apport spécifie que les 187 titres apportés sont évalués globalement à **37.400 €** et ils représentent **17%** du capital social de la **SARL CLEAN SERVICE**.

c) Rémunération de l'apport

En rémunération de l'apport de **187 parts sociales** de la Société À Responsabilité Limitée **CLEAN SERVICE**, évalué à **37.400 €**, il est attribué à **Alix ALLIGIER**, **37.400 actions** émises au prix unitaire de **1 €** chacune de la Société par Actions Simplifiée **A.R. CORP**, émises à titre d'augmentation de capital.

III- Diligences effectuées

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Notre mission a pour objet d'éclairer l'associé de la **SAS A.R. CORP** sur la valeur de l'apport devant être effectué par **Alix ALLIGIER**.

Nos diligences ont consisté à :

- ✓ S'assurer de la réalité des apports,
- ✓ Contrôler la valorisation des apports à partir de la Situation comptable intermédiaire du 31 Mai 2023 et des deux derniers exercices clos au 30 Septembre 2021 et au 30 Septembre 2022,
- ✓ Analyser les méthodes de valorisation des titres apportés,
- ✓ Obtenir l'assurance de l'absence de faits ou événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

IV- Conclusion

En conclusion de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à **37.400 €** n'est pas surévaluée, et en conséquence que, l'actif net apporté par **Alix ALLIGIER** est au moins égal au montant de l'augmentation du capital social de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

Fait à Montauban, le 20 Septembre 2023

Le commissaire aux apports

SARL EAP AUDIT
E.A.P. AUDIT
Éric MARTEL
Commissaire aux Comptes
Rue de la Fraternité
2000 MONTAUBAN
05 63 91 95 06
05 63 91 95 08
eapaudit@orange.fr